



LA FILIÈRE CHEVAL S'ENGAGE (ENFIN !) DANS LA HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

Les Conseils des Chevaux accompagnent les professionnels pour faire certifier leurs bonnes pratiques, sous le contrôle de l'organisme certificateur Qualisud.

Le 19 avril, Qualisud a certifié 59 exploitations "Haute Valeur Environnementale". Les commissions "Qualit'Équidés" du 23 février et du 21 avril ont respectivement labellisé 21 et 44 exploitations.



LA HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

La HVE est le niveau le plus élevé de la certification environnementale portée par la Ministère de l'Agriculture. Elle s'applique à toutes les filières agricoles et permet de garantir un respect de l'environnement dans les pratiques de l'exploitation.

La Fédération nationale des Conseils des Chevaux est certifiée structure collective pour la certification Haute Valeur Environnementale, par l'organisme certificateur QUALISUD.

Suite à leurs audits de contrôles, les 59 exploitations (centres équestres, élevages, entraîneurs...), que nous avons accompagné ont obtenu la certification HVE et bénéficient de ses avantages : crédit d'impôts de 2500€, accès aux éco-régimes de la PAC 2023 (+ 80 € d'aides PAC / ha / an)...



LE LABEL QUALIT'ÉQUIDÉS

La commission de labellisation Qualit'Équidés s'est réunie le 23 février et le 21 avril 2023.

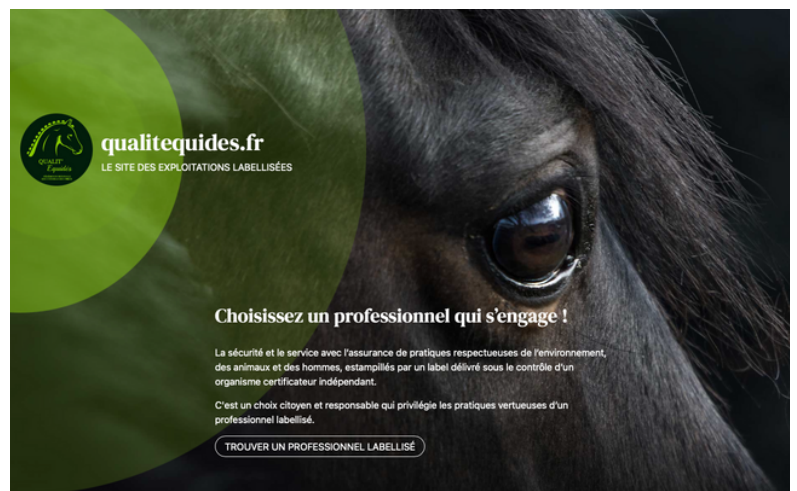
Au total, 71 formés ont émis la demande de labellisation et ont accueilli un auditeur sur leur structure. La commission a examiné ces dossiers et a labellisé 65 professionnels, garantissant notamment respect de la réglementation, du bien-être équin et de l'environnement.

CHIFFRES CLÉS début 2023 :

- 71 audits menés depuis janvier ;
- 65 professionnels labellisés Qualit'Équidés ;
- 59 professionnels certifiés Haute Valeur Environnementale.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les professionnels labellisés Qualit'Équidés et certifiés HVE sur le site internet :

www.qualitequides.fr



LA HVE ET LA FILIÈRE CHEVAL : UN RETARD À RATTRAPER

Au 1er janvier 2023, seulement 0,09 % des exploitations équines sont certifiées "HVE", contre environ 10 % des exploitations dans l'ensemble des autres filières agricoles ! Pourtant leurs pratiques sont souvent très respectueuses de l'environnement et elles peuvent facilement prétendre à cette certification et à ses avantages !